



**Notes pour l'allocution* de
M. Zaki Ghavitian, ing., président
Ordre des ingénieurs du Québec**

L'INGÉNIEUR MUNICIPAL

Un acteur clé du développement durable

**Symposium de
L'Association des ingénieurs municipaux du Québec**

Gatineau, le 18 septembre 2006, à 9 heures

*L'allocution prononcée fait foi

Monsieur le président,

Chères consœurs et chers confrères,

Distingués invités,

Je tiens d'abord à vous remercier de votre invitation. C'est la première fois que j'assiste à un symposium d'ingénieurs à titre de président de l'Ordre, et je suis très heureux et fier d'être parmi vous aujourd'hui.

Le message que je viens vous livrer est simple. Nous sommes au tout début d'une ère qui sera dominée par le développement durable. C'est un projet de société essentiel, inévitable, mais enthousiasmant car tout est à faire, à définir, à établir. En effet, si tout le monde s'entend assez bien sur ce qu'est le développement durable, nous ne savons pas encore vraiment comment l'appliquer. Et c'est là que nous intervenons.

Les ingénieurs peuvent devenir des pionniers dans l'application du développement durable. Et c'est particulièrement vrai pour vous, ingénieurs municipaux. Pourquoi ?

- Nous sommes des professionnels de l'application et de l'aménagement. Tout naturellement, nous nous plaçons au centre du processus de mise en œuvre du développement durable;
- Les différents acteurs, citoyens, promoteurs et autorités sont très actifs sur la scène municipale, ce qui fait des municipalités des lieux privilégiés pour la mise en œuvre du développement durable.
- Nos valeurs professionnelles et notre déontologie nous permettent de jouer ce rôle. Le développement durable repose sur des arbitrages, des choix et la recherche de synergies entre des éléments d'environnement, de qualité de vie, et de développement social et économique. Nous pouvons aider les citoyens, les autorités, les développeurs à faire ces choix ;
- Enfin, en tant qu'ingénieurs municipaux, vous avez déjà une longueur d'avance. Les arbitrages, les choix et les synergies entre différentes visions du développement sont le quotidien de beaucoup d'entre vous;

Voyons cela à l'aide d'un exemple. Nous le choisirons, pourquoi pas, dans une municipalité. Évidemment, toute ressemblance avec des cas que vous pourriez connaître serait purement fortuite ...

Prenons une ville de taille moyenne. Le centre-ville regroupe, sur une artère principale, magasins, édifices anciens rénovés, habitations, boutiques en tout genre et restaurants. Le tout a un cachet certain, et on a beaucoup investi pour y ajouter des luminaires, des plates-bandes, des espaces piétonniers. C'est également un centre commercial important pour la région. Il y a beaucoup de circulation. On réclame de nouveaux espaces de stationnement.

Les infrastructures souterraines d'aqueducs et surtout d'égouts sont âgées, et notoirement insuffisantes à cause du développement démographique et commercial. Les bris sont fréquents en différents endroits. Des inondations ont eu lieu lors de violentes précipitations.

Vous pouvez évidemment tout refaire à neuf, égouts et aqueducs, plus le revêtement. Par contre, ces travaux étalés sur plusieurs années gêneront de façon majeure la circulation et l'activité économique. Les résidents en souffriront, à cause du bruit et des poussières.

Vous avez la possibilité, pour certaines zones sensibles, d'utiliser des technologies sans tranchée. Mais vous connaissez mal l'état exact des infrastructures, et il faudra consacrer du temps et de l'argent aux études préparatoires. Peu d'entrepreneurs sont en mesure de faire ces travaux. La facture risque d'augmenter, les délais aussi.

Le stationnement est problématique. Il faudrait libérer des espaces pour des parcs de stationnement, et les résidents s'y opposent. Le ruissellement sur des surfaces asphaltées, lors de violentes précipitations, augmente le risque d'inondations et la charge aux égouts. Et vous savez que l'intensité des précipitations augmentera avec le temps. Évidemment, la capacité de l'usine de filtration est très limitée.

Vous avez là tous les ingrédients d'un beau cas de développement durable. Des intérêts économiques, des enjeux de qualité de vie et d'environnement, des changements climatiques, tout y est ! Mais pour vous rendre la tâche vraiment compliquée, ajoutons-y un ou deux projets de tours d'habitations, dont l'une pour personnes âgées. Les promoteurs lorgnent les espaces de stationnement, et vous savez qu'ils ont de bons arguments...

Quelles sont les solutions ? Chose certaine, elles devront, raisonnablement, faire consensus. Les différentes parties devront bien comprendre les enjeux, les coûts, les implications de développement à court et long termes. Il leur faudra des informations complètes, neutres, sans complaisance. C'est là que vous intervenez, avec votre crédibilité et vos valeurs de professionnels. Les parties devront également discuter et se concerter. Là aussi, vous pouvez intervenir.

L'essence du développement durable, c'est de faire en sorte que des choix éclairés puissent être faits par les collectivités, sur la base d'une information aussi complète que possible et à l'intérieur de certains paramètres. Les mots clés sont : information, compréhension, concertation et choix. Sur papier, c'est relativement simple...

En pratique, il y a toute une culture à bâtir, des connaissances à acquérir, des expériences à tenter, des règles à développer et des données à réunir. C'est un défi colossal. Un véritable projet de société, car la participation de tous les acteurs est nécessaire. C'est également une belle opportunité pour notre profession.

Le développement durable implique, nous l'avons vu, des choix et des arbitrages entre différents éléments, différents modèles de développement. Ces arbitrages reposent sur la volonté, l'engagement et la capacité d'écoute des différents partenaires d'un projet. Ils supposent l'existence de règles, de normes, et d'autorités pour les faire respecter. Mais la bonne volonté et les règles ne sont pas suffisantes. Il manque encore un acteur essentiel.

Il doit y avoir des médiateurs, des arbitres capables de comprendre les différents intervenants, de les conseiller, d'interagir avec eux et de les rapprocher. Ces arbitres, ces médiateurs doivent être compétents, intègres et responsables. Ils doivent être animés et motivés par un profond engagement envers l'intérêt public.

En tant qu'ingénieurs, nous pouvons jouer ce rôle. À titre de professionnel, nous avons des responsabilités envers nos clients, mais également, et avant tout, envers la société.

Ce rôle de médiateur, de coordonnateur et d'arbitre est d'autant plus important qu'il existe encore relativement peu de règles, de normes, de bonnes pratiques ou d'outils. Avec le temps, l'expérience et le développement des connaissances, elles émergeront.

Par exemple, pour la fabrication de produits et l'offre de certains services, il existe maintenant un outil performant : l'analyse du cycle de vie.

Cet outil est encore en développement, mais déjà, il donne d'excellents résultats et plusieurs entreprises ou institutions l'utilisent avec profit. Le Fonds d'investissement en développement durable, mis sur pied par une ingénieure, en a fait son principal outil d'analyse.

Dans le domaine de l'administration publique, le gouvernement du Québec vient de se doter d'une loi cadre sur le développement durable, loi qui s'applique aux municipalités. D'ailleurs, l'Ordre a participé, à l'invitation du gouvernement, aux consultations parlementaires du gouvernement.

Mais revenons aux ingénieurs municipaux. Après tout, c'est eux que vous connaissez le mieux ! Les municipalités sont un premier lieu d'interaction entre les attentes des citoyens, préoccupés par la qualité de leur milieu de vie et de plus en plus conscients de leurs droits et de leur pouvoir collectif, et celles des développeurs de toutes sortes.

Les attentes des uns et des autres s'y expriment de manière très directe, parfois constructive, parfois conflictuelle. Les municipalités, petites et grandes, sont des pôles à fort potentiel de développement économique et social, tant dans les régions centrales que dans les régions rurales et éloignées. Elles constituent sans nul doute un lieu privilégié pour la mise en œuvre du développement durable. Voyons ensemble quelques enjeux. Vous en connaissez sûrement bien d'autres.

Les projets de construction dans des écosystèmes fragiles ou dans des zones à risque. Un sujet que vous connaissez bien, et qui prendra de plus en plus d'importance, avec les changements climatiques, les préoccupations pour la biodiversité, etc.

De façon plus générale, l'implantation de centres à vocation particulière dans différents milieux, la circulation de poids lourds, le recyclage et la gestion des déchets, sont des enjeux municipaux.

D'ailleurs, les nombreux débats sur l'établissement de porcheries dans les municipalités rurales illustrent bien la délicate question des conflits d'usage des territoires. Remarquez, je ne me risquerai pas à dire qu'il s'agit de développement durable ni à quelles conditions ce pourrait l'être. Le débat, en tout cas, risque d'être très durable !

Vos responsabilités d'ingénieur municipal vous amènent déjà naturellement à vous occuper d'aménagement et d'utilisation du territoire, d'infrastructures, de travaux publics et d'environnement. Vous devez concilier la protection et l'intérêt public avec les impératifs du développement économique et social. Vous êtes exposés à des conflits de valeurs entre les tenants du développement économique, les attentes des citoyens et la nécessité d'assurer leur sécurité et leur bien-être à long terme. Tout cela est le quotidien de beaucoup d'entre vous.

Cela ne fait pas encore de vous des experts du développement durable, mais vous avez déjà une certaine préparation pour assumer ce rôle nécessaire de médiateur, d'arbitre et de coordonnateur.

Maintenant, comment pouvez-vous devenir des acteurs clés, et même, des leaders du développement durable ?

Le leadership et l'autorité du professionnel que vous êtes prend racine dans ses valeurs fondamentales. Celles de l'ingénieur sont, je le rappelle, la compétence, la responsabilité, le sens de l'éthique et l'engagement social.

L'ingénieur est le premier responsable du renouvellement et du développement de sa compétence. C'est donc à vous, individuellement et collectivement, de veiller au développement des compétences qui vous distinguent, et qui vous distingueront à l'avenir.

Le développement durable fait appel à de nombreux domaines de compétences que vous devez investir ou approfondir. Les changements climatiques, dont un de mes confrères de l'Ordre vous entretiendra plus tard, en sont un.

L'adaptation aux changements climatiques est l'un des grands enjeux du développement durable dans les municipalités, particulièrement en ce qui a trait à l'aménagement et à l'utilisation du territoire, à la gestion des sols et à l'évacuation des eaux pluviales.

La gestion des cours d'eau et des plans d'eau sera également plus critique. Cela peut prendre une importance majeure dans les municipalités qui comptent des réservoirs et des ouvrages de régulation. Rappelons-nous le Saguenay...

Face aux changements climatiques, le Québec est privilégié, puisqu'il dispose d'un centre d'expertise en adaptation aux changements climatiques, le consortium Ouranos. C'est une référence de premier ordre pour le génie municipal.

On peut penser à bien d'autres domaines où les ingénieurs municipaux peuvent, en tant que groupe, développer et partager de l'expertise. L'efficacité énergétique dans les bâtiments municipaux, aré纳斯, garages et autres, la gestion de la circulation, les véhicules municipaux, l'éclairage urbain, l'étalement urbain, et bien d'autres domaines où vous pouvez vous investir, non pas comme concepteurs, mais pour identifier des potentiels, développer des projets et, bien entendu, partager l'information, utiliser vos réseaux.

Mais l'excellence technique n'est pas suffisante. Le travail de l'ingénieur ne se résume pas simplement à concevoir et analyser, mais à expliquer et à convaincre. Et c'est encore plus vrai avec le développement durable, puisqu'il faut savoir écouter, établir des ponts, convaincre les différentes parties. L'ingénieur doit bien comprendre les besoins et les aspirations des collectivités qu'il sert, tout en conservant sa rigueur de scientifique. Un gros défi, car notre formation ne nous prépare pas nécessairement à assumer ce rôle.

Nous ne pouvons évidemment pas nous positionner, du jour au lendemain, comme des experts en développement durable. Nous avons, en tant que profession, beaucoup de travail et de développement à faire pour prétendre à ce rôle. Mais nos valeurs, notre statut, de même que le cadre juridique et réglementaire de notre profession nous positionnent très bien pour assumer ce rôle et le mettre au service de l'intérêt public.

En conclusion, je le répète, nous sommes au tout début d'une ère qui sera dominée par le développement durable. C'est vital pour la société.

Quant à nous, ingénieurs, nous devons aborder le développement durable comme une nouvelle occasion d'assumer un leadership et d'affirmer notre statut de professionnels.

À cet égard, l'ingénieur municipal occupe une position particulièrement intéressante. Il jongle quotidiennement entre l'intérêt et la qualité de vie des citoyens, l'intérêt des promoteurs et autres développeurs, et les directions politiques. Un équilibre délicat à maintenir.

Et c'est exactement cela, le développement durable, un équilibre délicat à établir et à maintenir entre les besoins de la société et les aspirations de chacun. Les ingénieurs municipaux sont bien placés pour poser leur pierre et devenir de véritables pionniers du développement durable au Québec.

Je vous remercie.